

5 - Entretien et nettoyage des panneaux photovoltaïques

Nous confirmons qu'aucun produit de nettoyage, détergent ou produit phytopharmaceutique ne sera utilisé pour l'exploitation et l'entretien de la centrale photovoltaïque.

Le nettoyage des modules photovoltaïques, lorsqu'il s'avérera nécessaire, sera réalisé exclusivement à l'eau, sans ajout de produit chimique. Les modalités d'entretien envisagées reposent notamment sur :

- Une périodicité adaptée aux besoins du site, avec un entretien pouvant notamment être réalisé au printemps, après les périodes de pollinisation ou de dépôts de poussières et de sable, ainsi qu'à l'automne, après la chute des feuilles ;
- L'utilisation d'eau déminéralisée et tiède, afin d'éviter les dépôts calcaires sur la surface des modules et de limiter les risques de choc thermique sur les panneaux ;
- L'utilisation de brosses à poils souples, permettant de préserver la surface vitrée des modules et d'éviter toute dégradation ou rayure ;
- L'utilisation de perches télescopiques, permettant de réaliser les opérations de nettoyage depuis le sol et d'intervenir sur les modules en toute sécurité.

L'entretien de la végétation au droit et aux abords des installations sera par ailleurs réalisé exclusivement par des moyens mécaniques, sans recours à aucun produit phytopharmaceutique (herbicide, pesticide, fongicide ou autre produit de traitement).

Ainsi, aucun produit chimique de nettoyage et aucun produit phytopharmaceutique ne seront utilisés sur le site, que ce soit pour l'entretien des modules photovoltaïques ou pour la gestion de la végétation.

Ces dispositions permettront de limiter les risques d'apport de substances chimiques dans les sols et les eaux et de préserver les caractéristiques environnementales du site pendant toute la durée d'exploitation de la centrale.